



Vente bien immobilier avec locataire inclus

Par **Tonyflo**, le **17/11/2018** à **06:32**

Bonjour, rnJ'ai actuellement un bien avec mon ex conjointe et il y a des locataires qui occupe notre bien. rnCependant mon ex conjointe veut racheter mes part de notre appartement pour y vivre. rnMa question est: rnQuel recourt ont les locataires. rnPeut-elle casser le baille locative pour s'y mettre à leur place et devenir sa résidence principale? Si oui de quel délais. rnMerci en attendant une réponse de votre part

Par **delicatess**, le **17/11/2018** à **07:50**

Il n'est pas possible de chasser un locataie. Il faut que les locataires soient d'accord. rnLa solution ; négocier leur départ (s'ils veulent bien) en leur proposant de leur verser une indemnisation conséquente.rnCordialement.rnrnPost modéré. La reprise pour habiter est prévue sous conditions à respecter.rnrn<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F929>

Par **Lag0**, le **17/11/2018** à **09:57**

[citation]Il n'est pas possible de chasser un locataie.[/citation]rnBonjour,rnEt le congé pour reprise ???rn[citation]Peut-elle casser le baille locative pour s'y mettre à leur place et devenir sa résidence principale? Si oui de quel délais. [/citation]rnBonjour,rnElle devra donner congé pour reprise à ses locataires à l'échéance du bail (annuelle pour un meublé, triennale pour une location vide) avec un préavis de 6 mois.